



Demande de permis

Prélèvement d'eau

Procédure pour présenter une demande de permis

Pour l'obtention d'un permis, vous devez obligatoirement nous remettre tous les documents requis avec ce formulaire dûment rempli, signé et daté et déposer votre demande au Service de l'urbanisme. Votre demande doit contenir le maximum d'information et être en conformité avec nos règlements municipaux.

Nous communiquerons avec vous seulement lorsque le permis sera prêt ou pour toute demande de précision le cas échéant.

Prenez note que des documents incomplets ou manquants peuvent retarder l'émission du permis et que des informations trompeuses peuvent annuler votre demande ou rendre votre permis non-conforme.

Le tarif pour l'obtention du permis doit être payé lors de la récupération du permis à la suite de sa délivrance.

L'analyse de votre demande commence à partir du moment où la municipalité a en main tous les documents requis par la réglementation municipale. À partir du moment où la demande est réputée complète, l'inspecteur en bâtiment possède un délai de 30 jours pour effectuer l'analyse de conformité et émettre le permis le cas échéant. Il est fortement recommandé de déposer votre demande le plus tôt possible afin d'éviter tout retard à votre échéancier.

Information générale

Nom du (des) requérant(s) : _____

Êtes-vous propriétaire? Oui Non (*Si non, voir procuration à signer à la fin du formulaire*)

Adresse postale : _____

Tél. (maison) : _____ Tél. (cellulaire) : _____ Tél. (autre) : _____

Adresse courriel : _____

Adresse des travaux, si autre que l'adresse postale : _____

Numéro de matricule (Cadastre du Québec) sur lequel ont lieu les travaux : _____

Veillez nous transmettre votre demande par le biais d'une des manières suivantes :

En personne : en vous présentant à nos bureaux du 19, chemin de l'Église;

Par courriel : urbanisme@lacducerf.ca ;

Par la poste : 19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S1.



Description des travaux

Construction ou modification ou remplacement

Brève description des travaux, de l'usage actuel et de l'usage projeté :

Valeur estimée des travaux : _____ \$

Prélèvement d'eau de surface ou Prélèvement d'eau souterraine

Date de début des travaux : ____ / ____ / ____

Date de fin des travaux : ____ / ____ / ____

Responsable des travaux

Propriétaire Donneur d'ouvrage Entrepreneur licencié Gestionnaire de projet
(si même que le propriétaire, ne pas remplir)

Nom : _____
Prénom : _____
N° licence RBQ : _____ N° entreprise-NEQ : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Province : _____
Code postal : _____ Téléphone : _____

Documents à remettre avec le présent formulaire

Liste de vérifications – Assurez-vous que tous les documents suivants accompagnent votre demande :

(La présente liste de vérification n'est pas exhaustive. Au besoin, vérifier le règlement 196-2000 relatif aux divers permis et certificats qui est disponible sur le site web de la municipalité ou au bureau municipal.)

Documents généraux

- Les titres de la propriété, si le requérant a acquis cette propriété dans un délai inférieur à un (1) an;
- Une procuration signée par tous les propriétaires quand la propriété compte plus d'un propriétaire ou dans le cas d'une demande faite par un mandataire;
- Le présent formulaire rempli et dûment signé;

Documents spécifiques

- Description complète de la nature des travaux projetés;
- Un plan d'implantation à l'échelle du terrain pour lequel la demande est effectuée indiquant les renseignements suivants :
 - L'identification cadastrale du terrain, ses dimensions et sa superficie;
 - La localisation de l'installation projetée et son aire de protection;
 - La localisation et les dimensions au sol de chaque bâtiment projeté et des bâtiments existants;
 - Les distances séparant l'installation de prélèvement d'eau par rapport à un lac, un cours d'eau et toute source de contamination;
 - Les distances séparant l'installation de prélèvement d'eau par rapport à tout système de traitement des eaux usées situé à moins de 30m.
- Si applicable, toute autorisation requise en vertu d'autres lois ou règlements;
- Si applicable, un plan d'aménagement du terrain démontrant les déblais et les remblais ainsi que les mesures de stabilisation et de contrôle de l'érosion du sol;

Documents à remettre dans les trente (30) jours suivant l'exécution des travaux

Toute personne qui a réalisé les travaux d'aménagement d'une installation de prélèvement d'eau souterraine ou le professionnel qui en a supervisé les travaux doit transmettre à la municipalité, **dans les 30 jours suivant la fin des travaux**, un rapport contenant les renseignements énumérés à l'annexe I du règlement provincial Q-2, r. 35.2 (*règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection*) et attestant que les travaux sont conformes aux normes prévues à ce règlement.



Déclaration et signature

MISE EN GARDE : RESPECT DES LOIS ET RÈGLEMENTS

Les travaux devront être faits selon les règles de l'art et être conformes aux codes, lois et règlements applicables. Le propriétaire doit s'assurer de respecter les règlements municipaux en vigueur lors de la réalisation des travaux. Il devra prendre un soin particulier à respecter, s'il y a lieu, toutes les marges AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRALES. LUI SEUL SERA RESPONSABLE, UNE FOIS LE PERMIS ÉMIS ou L'AUTORISATION ACCORDÉE.

Tout changement dans les travaux autorisés, qu'ils soient entrepris ou non, quant à l'usage et/ou à l'occupation et/ou autre nécessité, nécessite une nouvelle approbation.

Signature du requérant

Je _____, soussigné(e) déclare que les renseignements donnés dans le présent document sont, à tous égards, vrais, exacts et complets et que je me conformerai aux dispositions du présent permis ou certificat, aux règlements municipaux en vigueur et à tous les codes, lois et règlements applicables au projet.

Date

Signature du propriétaire ou du requérant

Procuration (si nécessaire)

Je _____, soussigné(e) autorise
Propriétaire

M. ou Mme _____ à signer et prendre possession
Requérant
du permis pour la propriété portant le matricule # _____ .

Signature du propriétaire

Date